

Faits divers - Justice

P Marseille : violences conjugales, le procès des non-dits

Dimanche 12/03/2017 à 14H19

📍 [Marseille](#)**Madame jure que tout est arrangé. Monsieur écope de 12 mois avec sursis**

"J'ai exagéré" assure la plaignante.

ILLUSTRATION LA PROVENCE

Le scénario est hélas fréquent. Madame arrive à l'audience, la mine défaite, l'air contrit, mais elle glisse quand même au tribunal que tout s'est arrangé dans son couple et que les violences de monsieur sont à remiser au rayon du passé. Bien sûr, le tribunal, qui en a vu d'autres, ne croit rien de ce qui ressemble à un habillage de circonstance, à un concert de balivernes. Il espère que le couple de madame survivra à cette audience, que monsieur ne récidivera pas et renvoie mari et femme à un avenir que les juges osent penser meilleur.

##Et_#AUSSI_1_#

Car à y regarder dans le détail, cet homme de 27 ans et sa femme avaient fait un mariage d'amour. Un mariage d'amour qui, hélas, ne remontait qu'à quelques mois. C'était en novembre dernier et elle n'aurait fait cela que *"pour lui causer du tort"*. *"J'ai énormément exagéré, parce que j'étais totalement énervée, insiste-t-elle. On se disputait souvent. Il communiquait très peu"*. Dans les yeux des magistrats du tribunal s'installe un océan de perplexité. La présidente reprend un à un les bleus à l'âme, les bleus au corps, les *"balayettes"* - élégance oblige - que monsieur aurait imposées à madame, parce que sexuellement, si l'on en croit monsieur, madame n'était pas au niveau... On sombre dans l'intimité d'un couple manifestement criblé de problèmes. Nul ne voudrait avoir à les résoudre, mais il faut quand même juger. Interrogé, monsieur explique que sa femme s'est heurtée à un meuble, qu'il n'est pas question d'un coup de tournevis. Il soutient qu'il lui a mis un coussin sous la tête, là où les enquêteurs auraient compris qu'il lui avait mis un coussin sur la bouche. La journée internationale des droits de la femme n'est pas si loin. Une femme meurt tous les trois jours en France sous les coups de son mari ou de son compagnon, rappelle le procureur Audrey Martin. Elle évoque trois épisodes de violences et *"la peur de mourir"* de la victime. Une parmi tant d'autres qui finissent leur course, ici, devant la 5e chambre correctionnelle de Marseille. *"On est dans l'emprise, la déconsidération, l'humiliation"*, martèle le magistrat, qui réclame au nom du ministère public 18 mois de prison, dont la moitié de ferme, le reste assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve avec obligation de soins. La défense soutient que tout cela n'est qu'*"un acte isolé"* qui remonte au 3 novembre, que monsieur a participé depuis à un groupe de parole. Le tribunal lui infligera 12 mois de prison, totalement assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve. Audience presque ordinaire au douloureux tribunal des violences conjugales ordinaires...

Une association pour conjurer la peur

Depuis février 2013, une association existe dans la région. Elle réunit, chose rare, des victimes à part entière de violences conjugales et se propose d'apporter un soutien à ces femmes cassées, souillées, brisées. Caroline Guesnier, 46 ans, en est la présidente. Le Collectif international vaincre les injustices faites aux femmes (Civiff) tente d'apporter des réponses à celles qui ne savent souvent pas vers qui se tourner. Ex-chef d'entreprise, Caroline Guesnier a reçu de son compagnon un coup de poing en plein visage au terme de trois mois de relation. Nez cassé. Vie fracturée. Elle a eu beau déposer plainte le 1er août 2011, le parquet a classé sans suite en octobre. Nouvelle violence qui ne dit pas son nom. Caroline se souvient des copines qui lui répondaient, un rien excédées : *"Oh ! Tu es encore là-dessus !"*

"C'est là qu'est née l'entraide collective avec les victimes, raconte-t-elle. Aujourd'hui, j'en accompagne 500." La présidente dit le coût pour la France de toutes ces violences. *"Ces femmes m'ont ouvert leurs bras. Je les appelle "mes soeurs". Il faut leur trouver des psychologues, des avocats."* Caroline Guesnier en a fait plusieurs livres dans lesquels elle conte son expérience *"Battue : l'enfer du décor"* ou encore *"Violences conjugales : plus jamais ça !"* Et bientôt un troisième à paraître. *"Une femme victime de violences conjugales ne parle jamais d'elle, aime à dire la présidente du Civiff. Elle parle des derniers coups tordus de l'homme violent, de son propre enfant. Elle s'efface toujours derrière ce qu'elle a subi"*.

Pour joindre l'association, écrire à civiff.asso@gmail.com

Denis Trossero

Jimmy Vicaut nouvelle recrue de la SCO Sainte Marguerite Marseille



Vidéos proposées par Digiteka